

## Diagnostic territorial des enjeux de santé publique du CCSMTL

Dans le cadre de la mise à jour du Plan d'action  
régional intégré de santé publique de Montréal 2022-  
2025



## La sécurité alimentaire

Ce cahier sur la *sécurité alimentaire* est extrait du [DIAGNOSTIC TERRITORIAL DES ENJEUX DE SANTE PUBLIQUE DU CCSMTL - MISE A JOUR DU PLAN D'ACTION REGIONAL INTEGRE DE SANTE PUBLIQUE DE MONTREAL 2022-2025](#).

Direction des services généraux et des partenariats urbains du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal  
1301, Sherbrooke Est  
Montréal (Québec) H2L 1M3  
ciuss-centresudmtl.gouv.qc.ca

Décembre 2022

## CRÉDITS AUTEURS ET COLLABORATEURS

### **Coordination**

Marie-Josée Lemieux, cheffe administration de programme de santé publique

### **Recherche et rédaction**

Catherine St-Germain, APPR, Santé publique et trajectoires de services de proximité  
Frédéric Dufresne, APPR, Santé publique et trajectoires de services de proximité

### **Collaboration**

Catherine Lessard, cheffe de service, Développement des communautés  
Marie-Josée Quesnel-Mercier, APPR, Environnement favorable à la santé

### **Révision linguistique et mise en page**

Sophie Maltais, agente administrative, Santé publique et trajectoires de services de proximité

### **Photo de la page couverture (de gauche à droite)**

Claude Robillard, Quartier Centre-sud de Montréal (Collage), [Flickr](#), CC BY-NC 2.0  
Guilhem Vellut, Saint-Henri, [Flickr](#), CC BY-NC 2.0  
ChrisGoldNY, Graffiti in Plateau Mont-Royal, [Flickr](#), CC BY 2.0  
Axel Drainville, Verdun, [Flickr](#), CC BY-NC 2.0

## NOTES

Dans ce document, l'emploi du masculin générique désigne aussi bien les femmes que les hommes et est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.

Ce document est disponible en ligne à la section documentation et rapports du site Web : [www.ciuss-centresudmtl.gouv.qc.ca](http://www.ciuss-centresudmtl.gouv.qc.ca)

## PRÉFACE

Une meilleure connaissance des enjeux et des besoins de la population de notre territoire est essentielle pour adapter nos stratégies d'interventions dans le sens de l'approche de santé urbaine. Cette connaissance passe certes, par la mise en évidence d'informations sociosanitaires, mais aussi par une conversation citoyenne.

Le présent rapport présente les enjeux de santé publique constatés et vécus par différents acteurs en contact avec la population de notre territoire. Plusieurs de ces enjeux sont présents depuis un certain temps alors que d'autres ont été exacerbés par les dernières années de pandémie. Quotidiennement, les acteurs du secteur communautaire, des arrondissements et les intervenants de notre établissement composent dans leurs interventions avec les difficultés vécues par les personnes les plus vulnérables de notre territoire.

Ce document vise à exposer les enjeux et les priorités en découlant. Il vise ultimement à potentialiser les interventions préventives susceptibles de limiter la dégradation de l'état de santé des citoyens, des usagers et de leurs proches et ainsi, réduire les inégalités sociales de santé pour la population du territoire du CCSMTL. Notre établissement regroupe des employés compétents et engagés qui non seulement reconnaissent les enjeux, mais qui proposent des solutions innovantes et pertinentes.

Les informations présentées dans ce rapport représentent donc un levier important pour le prochain plan d'action en santé publique. Nous portons collectivement la responsabilité populationnelle de notre établissement et nous sommes tous invités à élargir notre compréhension de la réalité urbaine dans notre territoire et à travailler ensemble, avec nos partenaires et avec les citoyens pour améliorer l'environnement, les services et les conditions de vie, pour le bien-être de tous.

Liette Bernier, Ph. D.

Directrice

Directions des services généraux et des partenariats urbains.

## INTRODUCTION

Le Plan d'action régional intégré de sante publique de Montréal (PARI-SP) 2016-2021 est arrivé à échéance et la DRPS ainsi que les cinq CIUSSS de la métropole se sont engagés dans une démarche de mise à jour pour la période 2022-2025. Dans ce cadre, un diagnostic territorial a été produit pour mettre en lumière les grands enjeux émergents et ainsi adapter l'offre de service selon les priorités de santé publique territoriale.

Pour élaborer ce diagnostic territorial, la cueillette de données a été faite auprès de 3 catégories d'acteurs :

1. Directions cliniques, membres du Comité tactique ;
2. Comités et équipes en organisation communautaire et en prévention promotion de la santé de la Coordination territoriale santé publique de la DSGPU ;
3. Tables de quartiers du territoire.

Afin d'identifier les enjeux prioritaires, les données recueillies ont fait l'objet d'un travail de groupement thématique et de synthèse. Selon cette méthode, sept enjeux prioritaires ont été identifiés sur notre territoire :

1. La santé mentale ;
2. L'accès, l'abordabilité et la salubrité des logements ;
3. La sécurité alimentaire ;
4. L'adaptation au vieillissement ;
5. La consommation de substances psychoactives, d'alcool, de tabac et les dépendances ;
6. L'accès aux services de santé et aux services sociaux ;
7. Le pouvoir d'agir des communautés et de la précarité des organismes communautaires.

## DESCRIPTION DE L'ENJEU PRIORITAIRE

Un seul enjeu prioritaire est développé dans ce cahier, mais les autres priorités ainsi que la totalité des enjeux nommés lors des consultations se retrouvent dans le [document d'origine](#).

Nous rapportons ici les arguments et situations nommées par les répondants. Ces derniers n'ont pas fait l'objet de vérification des faits et sont rapportées le plus intégralement possible.

## SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

L'enjeu de la sécurité alimentaire est présent dans l'ensemble du territoire du CCSMTL. Avec l'augmentation du coût des loyers et l'augmentation du coût de la vie, de plus en plus de personnes sont en situation de précarité et ont du mal à payer leur épicerie. Cette situation a été aggravée durant la pandémie, car si elle affecte habituellement les populations en situation de grande vulnérabilité, l'insécurité alimentaire touche désormais davantage de personnes, dont les familles avec enfants, les personnes vivant seules, les ménages à faible et modeste revenus, les nouveaux arrivants, les personnes âgées, les personnes ayant un problème de santé mentale ou une déficience intellectuelle et la population en situation d'itinérance. Les situations d'urgence ont également augmenté, les organismes du territoire qui offrent du dépannage alimentaire peinent à répondre à la demande. L'enjeu de la sécurité alimentaire a été identifié sous plusieurs angles par les répondants.

Tout d'abord, il y a l'accès économique. En effet, plusieurs ménages de notre territoire n'ont plus les ressources nécessaires pour se procurer des produits de première nécessité. D'autre part, certains quartiers de notre territoire ont une offre alimentaire suffisante, mais moins accessible économiquement que dans d'autres quartiers. Cette situation est davantage présente dans les quartiers gentrifiés où l'offre alimentaire a été développée pour répondre aux besoins des ménages aux revenus plus avantageux. C'est notamment le cas pour les quartiers du Plateau Mont-Royal et de Verdun. Le financement de certaines initiatives locales ou régionales, comme par exemple les mesures alimentaires dans les écoles, désavantagent ces quartiers gentrifiés, où les inégalités augmentent et où les personnes en situation de précarité ont un accès inéquitable aux denrées.

Ensuite, l'accès géographique ou physique semble poser problème dans certains des quartiers. Pour assurer une sécurité alimentaire, l'offre alimentaire doit être accessible à proximité des ménages, surtout ceux à plus faible revenu. Des enjeux d'accès géographique ont été identifiés entre autres dans le territoire de la Petite-Bourgogne, et plus récemment, dans celui du Centre-Sud, avec la fermeture d'une épicerie de proximité en raison de la réfection du complexe situé au pied des Tours Frontenac. D'autre part, pour les personnes en perte d'autonomie, l'enjeu de l'accès physique est déterminant. La difficulté, voire même l'impossibilité, de se déplacer vers une épicerie, même à proximité, est un enjeu majeur dans nos quartiers où la population est de plus en plus vieillissante.

Les personnes consultées ont également parlé de l'enjeu du dépannage alimentaire. Le sous-financement des organismes qui offrent du dépannage alimentaire ne permet pas de répondre aux besoins grandissants. Ces organismes reposent souvent sur du travail bénévole, ce qui précarise leurs services. Les denrées disponibles pour l'approvisionnement chez Moisson Montréal ne répondent pas à la diversité des besoins de la population en termes de qualité, de goût, de culture et de besoins alimentaires. Les financements d'urgence octroyés pendant la pandémie ont grandement aidé à répondre à ces besoins, toutefois, ces financements ne sont plus disponibles. D'autre part, la diversité des besoins à l'échelle locale demande une diversification des interventions. Par exemple, des initiatives offrant le choix des denrées aux personnes, la possibilité de cuisiner ou de manger en collectivité pour briser l'isolement sont des initiatives difficiles à financer. Enfin, il importe d'offrir davantage d'initiatives qui respectent la dignité des personnes et qui évitent leur stigmatisation. Pour diminuer l'insécurité alimentaire de la population,

les organismes ont besoin de pérennité dans le financement de l'ensemble des initiatives en sécurité alimentaire.

Plusieurs répondants ont également mentionné que le service de dépannage alimentaire était un service de première ligne qui rejoignait des populations avec plusieurs besoins. En d'autres mots, il s'agit souvent d'une première porte d'entrée vers d'autres types d'aide et de soutien pour ces personnes. Un arrimage entre les différents services vers lesquels faire de la référence est nécessaire, notamment avec le RSSS.

Les organismes en sécurité alimentaire sont sous-financés et n'ont pas accès à un financement dédié. La santé publique régionale finance seulement l'accès physique et économique aux aliments avec la mesure 1.2, mais en plus de ne pas répondre adéquatement aux besoins de la population, ce financement non récurrent met en péril la pérennité des initiatives développées. Il y a peu d'organismes de distribution alimentaire et leur financement est difficile. Pourtant, la pandémie a mis en lumière l'importance de ces organismes pour répondre aux besoins. Les autres initiatives en sécurité alimentaire sont difficiles aussi à pérenniser car elles sont souvent financées par projet pour une période déterminée. Pour agir efficacement sur l'enjeu de la sécurité alimentaire, les organismes qui offrent des services en sécurité alimentaire ont besoin d'un financement adéquat et récurrent. Enfin, la concertation au niveau locale est bien présente, quoique difficile en raison de la précarité de ses membres. Toutefois, il n'y a pas d'instance régionale reconnue pour porter les enjeux.